

## Observatoire des marchés publics romands

Ce rapport ponctue la première année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr), lancé officiellement à Fribourg le 23 janvier 2018 et marqué par plusieurs événements qui vont influencer durablement son évolution. Dresser le bilan n'a pas été aisé. En effet, les chiffres des années précédentes ne concernaient que le canton de Vaud, ce qui n'est plus le cas en 2018, puisque l'OMPr regroupe maintenant 5 cantons : Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Valais et Jura.

D'une manière générale, l'OMPr a été accueilli positivement dans les cantons membres. En revanche, la section du Valais connaît actuellement des difficultés liées au financement des fiches par les associations professionnelles et liées à la relève. Au-delà des fiches d'analyses, le dialogue et l'information restent essentiels pour promouvoir des marchés publics justes.

**Recherche d'un dialogue constructif** Une fiche d'analyse présentant des problématiques sensibles doit être accompagnée par une communication appropriée auprès des collectivités publiques pour parvenir à un dialogue sain et constructif. Cette approche permet également de sensibiliser ses interlocuteurs aux préoccupations des associations professionnelles et d'établir un climat de confiance en vue d'une collaboration future. Sur 26 interventions auprès des organisateurs, 11 procédures ont été améliorées. À ce titre, le rôle des rapporteurs est central et doit être revalorisé.

**Former à une bonne pratique des marchés publics** Comparativement à l'année dernière, la part des appels d'offres dans les marchés de service est restée stable (74% en 2017, 77% en 2018). Toutefois, la typologie des problématiques a augmenté dans tous les secteurs, avec notamment la problématique liée au choix de la forme de mise en concurrence qui passe de 7 cas en 2017 à 12 en 2018. Dès lors, l'OMPr cherche à mettre en place des séances d'informations afin de sensibiliser les pouvoirs publics à une bonne pratique des marchés publics. D'autre part, la formation apparaît comme un autre moyen d'enseigner aux organisateurs comment choisir la forme de mise en concurrence la plus appropriée pour atteindre les exigences du marché.

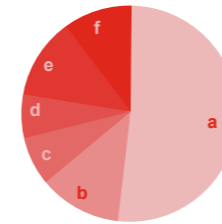
**Une gestion optimisée des processus** En 2018, sur l'ensemble des 5 cantons, 104 analyses ont été produites. Afin d'optimiser les processus internes, une plateforme numérique est en cours d'élaboration. À terme, elle facilitera les processus d'analyse et la récolte des données pour l'administration de l'association. Une conséquence directe sera la baisse des frais de fonctionnement.

L'application de mesures concrètes issues du développement de ces trois axes stratégiques permettra à l'OMPr de prendre une vitesse de croisière supérieure à la fin 2019.

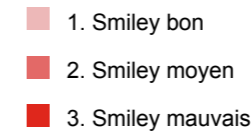
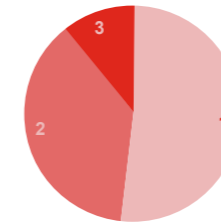


Sacha Karati  
Architecte EPFL SIA, Vice-président OMPr

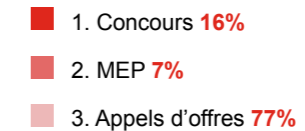
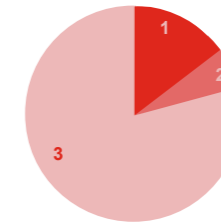
Répartition des analyses par canton



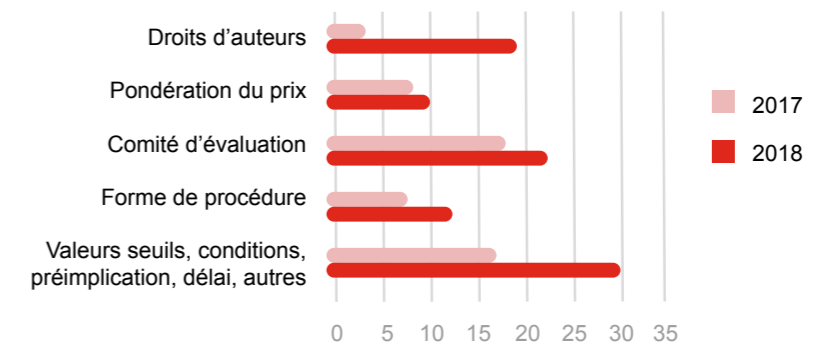
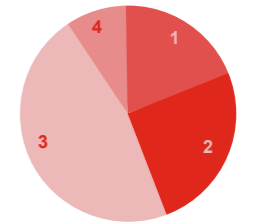
Qualité des procédures : smileys 2018



Formes de mise en concurrence



Adjudicateurs



Les chiffres 2017 ne concernent que le canton de Vaud